

**COMITÉ SEINE  
MARITIME  
FFHANDBALL**



# ASSEMBLEE GENERALE

Saison 2023/2024

## FÉCAMP

Vendredi 28 Juin 2024

**COMPTE-RENDU  
ASSEMBLEE GENERALE 2023  
23 JUIN 2023 - BLANGY S/ BRESLE**

Comité de Seine Maritime de Handball

10 rue du 19 Mars - 76120 Le Grand Quevilly

☎ 02.35.69.76.95 📞 06.03.30.59.78

✉ [secretariat@handball76.com](mailto:secretariat@handball76.com)

🌐 [www.handball76.org](http://www.handball76.org)

*Association fondée en 1963 - Déclarée sous le numéro 4557*



**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -



**FFHANDBALL**

**LIGUE  
NORMANDIE  
FFHANDBALL**



MINISTÈRE  
DES SPORTS

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 23 JUIN 2023 à BLANGY-SUR-BRESLE

43 présents : ALCL GD QUEVILLY - DIEPPE UC - GONFREVILLE HB - ST NICOLAS D'ALIERMONT HBC  
ROUEN HB - ES ARQUES - ES AUMAIE - SEP BLANGY BOUTTENCOURT - RC BOLBEC  
AS HARFLEUR - HAVRE AC - US LILLEBONNE - US LONDINIÈRES - MAROMME HB  
MONTIVILLIERS HB - MONTVILLE HB - CS GRAVENCHON - HB OCTEVILLE/MER - CMS OISSEL  
QUEVILLY-COURONNE HB - STADE SOTTEVILLAIS CC - STADE VALERIQUEAIS HB  
HBC YVETOT - A MALAUNAY/LE HOULME HB - ST LEONARD HB - HBC BROTONNE-LE TRAIT  
A BARENTIN/PAVILLY HB - CANY BARVILLE HB - HBC AUFFAY - BRAY HB - AL DEVILLE  
CJ DOUDEVILLE - AL BUQUET-ELBEUF HB - HBC EU - US FECAMP US FORGES LES EAUX  
AS GODERVILLE - AS GOURNAY - HBC FOUCARMONT - HBC CANTELEU - GCO BIHOREL  
US STEPHANAISE HB - LE HAVRE SEINE METROPOLE HB

0 représenté : Néant

1 absent : ASC BONSECOURS

### Ordre du jour de l'AG :

1. Introduction.....	3
2. Adoption du PV AG 2022 .....	3
3. Rapport moral du Président .....	4
4. Intervention Mr Gilles BASQUIN, Administrateur .....	6
5. Rapport des commissions saison 2022/2023 .....	8
6. Examen des vœux retenus .....	8
7. Rapport de la trésorerie (SCENO) et Vérificateurs aux comptes.....	9
8. Élection des vérificateurs aux comptes pour la saison 2023/2024 .....	9
9. Saison 2023/2024 Propositions des Commissions .....	9
10. Budget prévisionnel 2023 .....	10
11. Modification des Statuts du Comité de Seine-Maritime de Handball.....	10
12. REMISE DES RÉCOMPENSES .....	11
13. Questions diverses.....	12

## 1. Introduction

Le Président Jean-Luc LIGUORI remercie les clubs pour leur présence. C'est la fin de la saison sportive. L'assemblée générale permet d'échanger et de partager les projets à venir.

*Une minute d'applaudissement est observée en hommage aux handballeurs et handballeuses disparus.*

Eric ARNOUX, maire de Blangy, indique que les clubs sont réunis ce jour dans la vallée de la Bresle. 90 % des flacons de luxe sont fabriqués dans cette vallée dont il est fier. Vous vous trouvez dans la capitale du verre. Je vous invite à revenir tranquillement en famille. Nous vous accueillerons. Il s'excuse et félicite le Président et les dirigeants du club de Blangy pour tous les clubs qu'ils ont battus. Il est fier d'accueillir les clubs aujourd'hui. Les bénévoles portent le club depuis longtemps. Son prédécesseur s'appelait Claude VIALARET était encore présent sur les terrains de handball à 56 ans. À ce titre, il lui envoie des applaudissements.

Blangy est une ville sportive comptant plus de 1 000 licenciés et une quinzaine de clubs. Il dispose de deux belles salles de sport, 2 beaux terrains de football et un terrain de Rugby. Accueillir les clubs ce soir est une réelle fête. Par conséquent, il remercie l'ensemble des personnes d'être venu.

Le Président Jean-Luc LIGUORI remet au nom du comité un cadeau à M. ARNOUX.

Nicolas MARAIS, Président de la Ligue de Normandie de handball, confirme la beauté de cette ville. Étant originaire d'un secteur rural, il note souvent dans ses activités au CESER la qualité de la vallée de la Bresle sur le flaconnage qui dispose d'une reconnaissance mondiale.

Il remercie également Benjamin LIBRAIRE. Le club de Blangy évolue au niveau régional et termine troisième. La saison a pu se dérouler de manière complète sans aucun problème sanitaire. La progression des licences des 44 clubs seinomarins était importante cette année et les résultats sportifs des clubs tout autant.

Il souligne également la qualité et le dynamisme des clubs, l'implication du comité et des clubs dans les nouvelles pratiques. De même, il est noté une augmentation de la catégorie Babyhand et le développement du Beach handball grâce au dynamisme des jeunes qui se sont emparés de ce sujet. En outre, le réchauffement climatique favorise la pratique du Beach handball depuis le mois d'avril. Il invite par ailleurs les personnes à venir ce week-end à Deauville pour les compétitions régionales jeunes des moins de 16 ans et les compétitions adultes.

En ce qui concerne les procédures de renouvellement de licence, la Fédération a œuvré pour faciliter la prise de licence en développant un outil informatique qui facilite la tâche des secrétaires de clubs. Il reste à la disposition des clubs pour répondre aux questions et souhaite à tous une belle assemblée générale.

Le Président Jean-Luc LIGUORI accueille Gilles BASQUIN, Fédération française de handball, spécialiste assurance.

Benjamin LIBRAIRE, Président du club de Blangy, remercie la mairie pour le prêt de la salle et du matériel ainsi que l'efficacité du service technique. Il remercie le Président Jean-Luc LIGUORI qui a pensé à la ville de Blangy pour la tenue du comité.

*Benjamin LIBRAIRE remet à Jean-Luc LIGUORI une statuette réalisée par le musée du verre de Blangy.*

Le Président Jean-Luc LIGUORI remercie les bénévoles du club de Blangy qui ont aidé à la mise en place de l'Assemblée générale.

## 2. Adoption du PV AG 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est soumis au vote de l'Assemblée.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

## 3. Rapport moral du Président

M. Eric ARNOUX, Maire de Blangy-sur-Bresle  
M. David BOUTRY, Adjoint aux Sports  
M. Nicolas MARAIS, Président de la Ligue de Normandie de Handball  
M. Gilles BASQUIN, administrateur de la FFHB  
M. Benjamin LIBRAIRE, Président du club de Blangy-sur-Bresle

Mesdames et messieurs les présidents et délégués des clubs Seinomarin  
Chers amis,

Avant de commencer nos travaux, je vous invite à applaudir à la mémoire de nos amis handballeurs qui nous ont quittés au cours de la saison 2022/2023, avec une pensée sincère aux clubs touchés et particulièrement le club de Doudeville.

Nous voilà réunis pour notre assemblée générale, moment de convivialité, mais aussi moment de partage et d'échange. Cette AG concrétise une année sportive qui s'est déroulée sans difficulté particulière, une année sportive pleine avec ses lots de joies et de peines.

Tout d'abord je tenais à vous remercier, M. Le Maire de nous accueillir et mettre à notre disposition vos locaux. Sachez que les bénévoles du club, que je remercie, ont mis tout en œuvre afin que cette AG soit une réussite.

Personnellement je porte un intérêt à ce club, car des souvenirs me reviennent. Tout d'abord le tournoi national sur herbe organisé avec brio par Jack LEJEUNE, pierre angulaire du club, père spirituel de Isabelle RICARD, Nicolas VALOIS pour qui j'ai une grande affection et pour les plus anciens une pensée pour M. BURGUIERE, membre du CA du Comité 76.

Aujourd'hui nous faisons un bilan de nos actions dans les domaines que le Comité a en charge : l'arbitrage, CMCD, COC. Vous avez reçu les bilans et les présidents des commissions sont à votre disposition pour échanger si besoin.

Mais permettez-moi d'avoir une pensée sincère pour Françoise TERNOIS, trésorière, absente pour raisons de santé. Malgré tout elle a tenu à mettre en forme la comptabilité du Comité. Nous l'en remercions bien vivement. Son absence n'est que temporaire, j'en suis sûr et nous lui adressons nos meilleures pensées de réconfort. C'est une battante.

Félicitations à vous les clubs. Vous n'avez pas arrêté votre investissement, votre implication pour vos clubs et pour le handball est sans faille. Vous avez fait preuve d'imagination pour surmonter les difficultés passées et celles du quotidien, vous avez su rallier, avec difficultés certes, de nouveaux bénévoles. Vous avez su innover en mettant les jeunes en avant, je pense au club du RC Bolbec qui a mis en place un bureau composé uniquement de jeunes licenciés.

Merci à ces bénévoles d'être sur tous les terrains avec diverses tâches. La question se pose de savoir comment valoriser ces gens de l'ombre. Il est difficile de les attirer et pourtant nous avons besoin d'eux afin de répondre aux impositions, aux exigences qui sont de plus en plus nombreuses. Car pour jouer 2x30' il en faut du monde autour d'un terrain.

Cette réflexion n'est pas isolée, ce n'est pas celle uniquement du Président du Comité. Cette réflexion nous appartient. Aussi je suis preneur de vos avis, remarques, suggestions et peut-être qu'ensemble nous trouverons là ou une solution.

Merci à tous les clubs qui ont accepté de nous recevoir pour nos stages de détection/sélection, pour l'organisation des inter-comités ou trophée des Comités, pour les formations d'arbitres et surtout l'organisation de nos finales jeunes et adultes. Sans vous ne pouvions rien faire.  
Merci pour votre investissement et votre disponibilité en particulier celle de vos bénévoles.

Je souhaiterais évoquer rapidement quelques points que le Comité a dû gérer durant cette saison. Tout d'abord l'arbitrage. En effet force est de constater la perte d'arbitres chaque année. Malgré la multiplication des formations, des regroupements, des suivis des Visios cette perte ne nous permet plus de « couvrir » nos rencontres. Il y a ceux qui ne sont plus attirés par l'arbitrage et arrêtent, ceux qui mutent dans d'autres régions et ceux, et ils sont nombreux (jeunes et moins jeunes) qui ne veulent plus supporter les invectives gratuites de certains joueurs ou dirigeants le samedi soir. Et quelques fois, les matches ne sont pas couverts, car les arbitres ne veulent plus se déplacer dans certains clubs.  
Un arbitre est un joueur comme les autres, mais aussi et avant tout un être humain et il a droit au même respect que les autres.

Aussi je n'hésiterai pas encore à l'avenir à demander l'ouverture d'un dossier disciplinaire envers ceux qui se seront rendus de comportent antisportif.

D'autre part, j'invite les officiels responsables à relire les règles d'arbitrage et à les respecter. Nous ne pouvons pas accepter que ceux-ci soient modifiés selon le bon vouloir du moment. Un rappel dans ce sens sera fait lors du colloque des arbitres du Comité au mois de septembre prochain.

Il est des règles fédérales qui sont établies et sans elles nous ne pouvons pas jouer

La transition est toute faite, ces comportements soulignent l'attitude négative de dirigeants qui s'affranchissent de toutes les règles de respect. Les supporters dans les tribunes copient ceux qu'ils voient sur les bancs. Sans compter ces soi-disant supporters qui se permettent certaines paroles envers des enfants qui pourraient être les leurs.

C'est inacceptable. Ne reproduisons pas ce qui se fait dans un sport qui a pignon sur rue.

C'est pourquoi dès la rentrée un groupe de travail, piloté par Anthony FOULOGNE, se réunira afin de trouver des solutions à ces comportements.

Dans un climat plus serein, je voudrais remercier et féliciter tous les intervenants de l'ETD qui, sous la tutelle de Patrick METAYER, se sont investis sans compter. Nous leur reconnaissons des compétences avérées ainsi que leurs comportements de sportif.

Les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous (perdre pour les masculins d'un but à la dernière seconde, empêchant ces jeunes de participer aux finales nationales c'est très dur à accepter). Ce que j'en retiens c'est le travail qui a été fait individuellement et collectivement. Ces apprentissages ne sont que bénéfiques pour les jeunes et leurs clubs. Ma confiance leur est acquise.

Félicitations à tous les clubs qui accèdent au niveau supérieur et en particulier le HB Octeville qui retourne la D2F, après un an de purgatoire, et Rouen HB qui va découvrir les joies d'évoluer en N1M.

Nous continuerons notre fil rouge à savoir le développement du Hand'Ensemble et Hand'Adaptée. À ce propos félicitons Gaëtan TAFFOREAU et Thomas DAUZET du HBC Canteleu, sélectionnés en Equipe de France de hand fauteuil. Ils participeront les 23 et 24 juin à Ecully au tournoi Euro Hand 4 All. À titre général, je remercie les clubs, s'ils le souhaitent, qui développent ces actions ne nous en informer afin que le Comité puisse en faire la promotion et vous soutenir. Toutes les pratiques du handball, mises en avant par la FFHB sont légitimes. Travaillons à l'inclusion de celles et ceux qui ont un handicap.

Félicitations à tous nos jeunes sélectionnés pour leurs capes en EDF. Je rappelle que ces jeunes sont pensionnaires soit du Pôle du Havre, soit du Pôle de Caen et je félicite tout le travail accompli par les staffs respectifs. Mais comme l'année dernière question posée : saurons-nous les retenir ?

Un petit bilan de cette saison écoulée. Nous y reviendrons lors de nos échanges avec les présidents des commissions. Mais le Comité c'est aussi l'avenir. Outre les projets dont vous avez pris connaissance, le Comité développe le Beach Handball. Cette commission à part entière est animée par MM. Matis VERDIER et Corentin LOYER (arbitres certifiés Beach Handball). Cette commission se structure.

Après une 1ère participation aux inter-comités, nous les retrouverons au tournoi organisé par la Ligue le 24 juin à Deauville. Ils interviendront lors de cette AG afin de vous expliquer leur projet de développement en relation étroite avec vous. Nous allons rencontrer nos partenaires, en relation avec la Ligue, afin d'implanter des structures pouvant accueillir cette nouvelle activité.

L'avenir c'est de continuer à travailler avec les écoles et je pense aux interventions de notre CTF en relation avec Handball Académie et le CDOS ou celles de Vincent THOUMYRE dans les écoles de Saint Nicolas d'Aliermont.

L'avenir c'est aussi renforcer nos liens avec les territoires. Il existe une vraie cohésion et nous avons plaisir à nous retrouver même si nous ne sommes pas toujours d'accord. Mais les échanges sont constructifs et fructueux et chacun apporte ses idées, ses réflexions.

Je me permets de vous rappeler et j'insiste que le Comité 76 est à votre entière disposition. C'est un prestataire de service. Le Comité peut et il en fait son devoir vous aider à résoudre les difficultés que vous rencontrez (sportifs, CMCD, mais aussi rencontres avec les élus).

Enfin l'avenir c'est préparer le départ à la retraite d'Isabelle qui a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Au mois de septembre, le bureau directeur mettra en place une procédure de recrutement. Mais

aussi le recrutement d'un agent de développement/événementiel, cela devenant une nécessité pour le développement du Comité76.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre accueil dans vos clubs et les échanges que nous pouvons avoir. Pour moi, c'est comme cela que la gestion du Comité se fait.  
Merci à vous les membres du Conseil d'Administration pour votre travail et votre investissement. Merci de me supporter, car je le sais je suis exigeant, mais c'est pour le bien des clubs.

Merci à Olivier, mais je reviendrai un peu plus tard sur son « cas » Et merci à Isabelle, que j'appelle « fend la bise » une aide précieuse au quotidien sans qui beaucoup de choses ne se feraient pas.

Mais l'avenir c'est l'instant présent. Nous allons travailler ensemble au handball Seinomarain de demain afin que notre sport soit toujours aussi grand que ce qu'il est.

Je vous remercie.

Jean-Luc LIGUORI  
Président du Comité 76

## 4. Intervention Mr Gilles BASQUIN, Administrateur

Gilles BASQUIN souhaite faire prendre conscience des risques qu'encourent les bénévoles. Pour rappel, l'assurance fédérale correspond l'assurance lié à un accident. C'est un aléa qui ne peut pas être prévu. Le Code du sport a pour spécificité de s'entrechoquer avec le Code civil. Les personnes acceptent un certain nombre de risques, notamment de blessure dans le cadre du jeu. Bien évidemment, une blessure provoquée de manière délibérée par un adversaire engage la responsabilité de la personne.

### Responsabilité pénale et responsabilité personnelle du dirigeant et l'assistance rapatriement

Le Code du sport prévoit que les associations, les sociétés et fédérations sportives souscrivent pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs proposés (salariés ou bénévoles) et celle pratiquant du sport. Les licenciés pratiquants sont considérés comme des tiers et ces garanties couvrent également les juges et arbitres dans l'exercice de leur activité.

Dans certains départements, tous les clubs licenciaient leurs pratiquants, du Babyhand à leurs dirigeants. La Fédération est inscrite au registre des intermédiaires assurance avec un référent assurance, des stages, une caution financière, etc. Malheureusement, si certaines associations ne licencient pas des jeunes et proposent des garanties d'assurance par ailleurs, elles doivent remplir l'ensemble de ces obligations.

Le fait que le responsable d'une association sportive ne souscrive pas d'assurance peut être puni d'une amende de 7 500 euros. Le périmètre d'intervention du contrat fédérale est collectif pour l'ensemble de la Fédération. Il est valable en cas d'accident, y compris l'accident vasculaire.

Le contrat d'assurance fonctionne à partir du moment où l'activité est dispensée ou agréée par la FFHB ou par ses organes déconcentrés. La responsabilité civile pour les clubs consiste à être affiliés à la fédération.

### La responsabilité individuelle accidents

Le Code du sport prévoit que les associations et fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Par conséquent, cela pose problème au niveau de la fabrication de la licence. De plus, la loi du 2 mars 2022 prévoit d'informer les adhérents de l'existence de garanties relatives aux victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. En outre, la jurisprudence va plus loin puisqu'une personne ayant un certain potentiel doit être informée de l'existence des options supplémentaires pour renforcer les garanties de base.

### La saisie de licences sur Gest' Hand

Le licencié ou son représentant légal saisit ses informations et peut décocher l'individuel accident. En revanche, cette digitalisation a engendré 23 000 refus d'individuelle accident contre 189 l'année précédente. Si le licencié ou son représentant légal peut choisir de refuser, le club ne peut en aucun cas décocher l'individuelle accident sans un document écrit de son licencié ou représentant légal. Or il attire

l'attention des clubs sur le fait que certains clubs ou dirigeants refusent l'IA pour une catégorie complète afin d'économiser 2 euros. Cela est grave, car il s'agit de la responsabilité civile, voire pénale.

Souscrire l'individuelle accident de base coûte 90 centimes pour un dirigeant à l'année et 2,64 euros au maximum pour un pratiquant. Pour les jeunes, il existe un forfait supplémentaire de 300 euros, des frais de remise à niveau scolaire et surtout l'assurance rapatriement sans franchise kilométrique. Pour 2,64 euros à l'année, plusieurs garanties prémunissent le licencié et les dirigeants de clubs.

## Assurance des véhicules

Chaque véhicule doit être assuré. Les dirigeants de club doivent vérifier que le véhicule se trouve en conditions normales de sécurité. Si le conducteur de véhicule ne possède pas de permis, l'assureur peut se retourner contre le club pour faute.

Depuis le 1er juin 2023, la plateforme fédérale a changé. La déclaration de sinistre est désormais effectuée en ligne. Les garanties complémentaires possibles ainsi que la documentation complète sont disponibles. En outre, la structure et les licenciés ont accès à toutes les informations du contrat.

S'agissant du dommage aux personnes, le licencié est garanti pendant son trajet direct pour les entraînements, les matches par sa licence. Le dirigeant licencié est garanti pendant ses missions. Le passager transporté, licencié ou non, est garanti par l'assurance RC du véhicule transporteur. Le bénévole non licencié est garanti en cas de mission.

En ce qui concerne les véhicules loués de type minibus, il est important de faire attention aux clauses d'assurance du contrat de location. Les petits loueurs ont bien souvent des assurances au tiers avec des exclusions pour les parties hautes ou basses des véhicules et de l'assurance véhicule.

Il est donc essentiel de vérifier que chaque membre est licencié. Aujourd'hui, au sein du comité 76, 531 licenciés ont refusé l'IA de base en 2022/2023 au niveau du comité 76. De même, il est important de vérifier que le club dispose de toutes les autorisations parentales des mineures.

Bien souvent, les clubs organisent leur assemblée générale après l'AG de la Ligue ou du Comité. L'AG fédérale a voté ses cotisations fédérales, la Ligue ses cotisations régionales et le Comité ses cotisations départementales. Ainsi, il ne reste aux clubs qu'à voter leurs cotisations clubs et non de dire que pour un moins de 15 par exemple, ce sera 180 euros. En effet, si le jeune refuse l'IA comprise dans le décompte, il faudra lui rembourser. La cotisation club doit donc être votée. Ensuite, il sera ensuite nécessaire d'appliquer à chaque individu le prix de la cotisation. Il invite les clubs à être vigilants sur le fait d'appliquer une cotisation différente si le licencié n'a pas souscrit à l'IA de base.

**Gilles BASQUIN** invite également les clubs à vérifier que les documents transmis par le licencié sont conformes. Pour rappel, le licencié est assuré dès lors qu'il a fait sa demande et que le club a validé la licence auprès de la Ligue. De même, avant de confier un jeune licencié à un bénévole pour un déplacement, il faut vérifier que le jeu a signé une attestation d'honorabilité. Le bénévole qui conduit les jeunes doit avoir le permis de conduire. Ainsi, il est impératif de demander à chaque début de séance aux personnes qui conduiront les enfants si elles ont leur permis et si elles sont assurées. Enfin, il faut vérifier que le véhicule est assuré, en bon état et que le parent du licencié mineur a donné son autorisation, y compris sur le droit à l'image.

**Nicolas MARAIS** souligne que 530 licenciés ont décoché l'assurance. Pour certains, des clubs ont décoché pour l'ensemble des petites catégories ou les catégories loisirs. Il trouve cela irresponsable, car les problèmes cardiaques arrivent plus fréquemment après la quarantaine et également sur les petites catégories. Par conséquent, il invite les clubs à ne pas reproduire ce genre d'anomalies.

Pour les jeunes, il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical. À date, le certificat médical est obligatoire pour les adultes et tous les 3 ans. Il est possible que l'année prochaine, il n'y ait plus besoin de certificat médical pour les adultes.

**Gilles BASQUIN** ajoute que de nombreuses mutuelles sont à 100 % des tarifs convention Sécurité sociale. En cas de dépassements d'honoraires, il y a un reste à charge pour le licencié ou sa famille. Or le contrat intervient à 200 %.

**Le Président Jean-Luc LIGUORI** s'engage à effectuer un bilan au mois de septembre des licenciés de Seine-Maritime. Le comité contactera les clubs concernés.

Jean-Michel MOTTE, Bihorel Handball souhaite savoir s'il est envisageable que le club prenne à sa charge l'assurance facultative des adhérents.

Gilles BASQUIN a déjà formulé cette demande au ministère des Sports. À ce jour, ce dernier ne change pas de position.

## 5. Rapport des commissions saison 2022/2023

### 🕒 COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS (Alexandre LEBIGOT)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

### 🕒 ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE - CTA (Patrick MEZARA)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

### 🕒 COMMISSION TECHNIQUE DÉTECTION / SÉLECTIONS JEUNES - ETD (Patrick METAYER)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

### 🕒 COMMISSION ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE - EDA (Patrick MEZARA)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

### 🕒 COMMISSION DÉVELOPPEMENT (Isabelle RICARD)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

### 🕒 COMMISSION CONTRIBUTION MUTUALISÉE DES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT (Thierry THOMAS)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 1 (Malaunay)	Pour : majorité
------------	---------------------------	-----------------

### 🕒 COMMISSION DES ÉQUIPEMENTS (Alexandre LEBIGOT)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

### 🕒 COMMISSION COMMUNICATION, PARTENAIRES ET STATISTIQUES (Jean Luc LIGUORI)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

### 🕒 COMMISSION DES FINANCES - TRESORERIE (Mathieu PERRU)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

## 6. Examen des vœux retenus

Le Président Jean-Luc LIGUORI précise que deux vœux ont été adressés et étudiés en Conseil d'administration. Tout d'abord, le club de Bihorel s'est vu nommer un dimanche matin un arbitre provenant de Gonfreville pour Fécamp pour une somme de 90 euros. Pour rappel, les clubs perçoivent en fin de saison une péréquation qui favorise une égalité entre les déplacements des arbitres sur la saison. Le Comité souhaite que tous les matchs soient couverts. Néanmoins, lorsque des arbitres refusent de venir, soit il n'y a pas d'arbitre, soit il y en a un qui coûte 90 euros.

Ainsi, le Président confirme que le Comité fait en sorte de trouver un arbitre disponible dans l'Agglomération rouennaise. Néanmoins, il est parfois trouvé un arbitre en dehors de cette zone qui est d'accord pour venir. Il n'a malheureusement pas d'autres solutions à proposer.

Le deuxième vœu provient du club Handball Auffay Tôtes et a été transmis à la Ligue. La demande concerne l'évolution de Gest'hand qui permettrait de prendre connaissance de la non-venue d'un arbitre la veille d'un match. Parfois, les arbitres ne se manifestent pas. Le fait que la modification apparaisse dans Gest'hand serait appréciée.

Nicolas MARAIS précise que cela est impossible. Si l'arbitre ne prévient pas de son absence, il reste désigné dans Gest'hand.

David DELESTRE précise que l'information ne redescend pas. En réalité, le club est informé de la nomination, mais pas du désengagement de l'arbitre.

Le Président Jean-Luc LIGUORI fera le nécessaire pour étudier les possibilités.

## 7. Rapport de la trésorerie (SCENO) et Vérificateurs aux comptes

« Nous soussignons, Jacqueline LECACHEUR et Béatrice PETIT avoir en visioconférence le lundi 19 juin 2023 assuré la mission de vérification des comptes qui nous a été confiée lors de la dernière Assemblée générale. Nous avons pu procéder en visioconférence avec Madame Françoise TERNOIS, trésorière du comité 76 à la vérification des documents comptables, sociaux et justificatifs s'y rapportant. La comptabilité de l'exercice 2022 est conforme au plan comptable et aux textes en vigueur qui régissent les associations. La bonne lecture des comptes n'attire aucun commentaire particulier ».

Béatrice PETIT remercie Françoise TERNOIS pour sa disponibilité et les réponses apportées.

## 8. Élection des vérificateurs aux comptes pour la saison 2023/2024

Le Président Jean-Luc LIGUORI remercie Béatrice PETIT et Jacqueline LECACHEUR pour le travail réalisé et propose qu'elles soient reconduites dans leurs fonctions.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

Madame PETIT et Madame LECACHEUR seront vérificateurs aux Comptes pour la saison 2023/2024.

## 9. Saison 2023/2024 Propositions des Commissions

Le Président Jean-Luc LIGUORI rappelle que les structures du comité et les projets proposés sont ancrés dans les fondations du Comité. S'ils ne conviennent pas aux clubs, il est important que ces derniers aident le comité à sortir de ses réflexions.

Par ailleurs, le Handfauteuil et le hand adapté sont un fil conducteur. Ce sont des sportifs comme les autres et pour qui il faut mettre en place des structures. Le Président se rendra dimanche à Fécamp pour la journée du hand fauteuil avec grand plaisir. Toutes les propositions formulées par la Fédération française de handball visent à développer les pratiques sous différentes formes et sont tout à fait légitimes. Il remercie notamment le club de Canteleu avec qui une convention de partenariat a été signée. Le Président est extrêmement fier de voir deux seinomarin qui participent à un championnat d'Europe avec l'équipe de France de Handball.

En réfléchissant à ce développement, le territoire seinomarin sera une force autre que ce qu'il est aujourd'hui. Un des fils conducteurs du comité est le hand fauteuil et le hand adapté. L'équipe du comité se trouve à la disposition des clubs en ce sens.

### 🔊 COMMISSION CONTRIBUTION MUTUALISÉE DES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT (Thierry THOMAS)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 1 (Malaunay)	Pour : majorité
------------	---------------------------	-----------------

### 🔊 COMMISSION DES FINANCES (Mathieu PERRU pour les Redevances et Indemnités)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 1 (Malaunay) majorité	Abstention : 0	Pour :
-----------------------------------	----------------	--------

**Mathieu PERRU** explique que pour des raisons de facilitation du comité, il sera demandé aux clubs de verser les factures exclusivement par virement bancaire, ce qui permet une meilleure traçabilité des flux financiers.

## 10. Budget prévisionnel 2023

**Mathieu PERRU** précise que le budget revient à une activité normale. Le budget 2023 a été construit sur la base du réalisé 2022. La plupart des postes sont identiques. Deux varient fortement, à commencer par la commission technique jeunes budgétée à 20 000 euros qui tient compte de la réalité des intercomités. Par ailleurs, il a été prévu un budget important pour la commission développement du handball qui se donne les moyens de développer les nouvelles pratiques du handball.

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le budget prévisionnel 2022 est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

## 11. Modification des Statuts du Comité de Seine-Maritime de Handball

**Le Président Jean-Luc LIGUORI** souligne deux points importants. Tout d'abord, le virement bancaire est désormais inscrit dans les statuts et le Règlement intérieur. De plus, il a tenu à ce que le président du comité ne puisse pas exercer un quatrième mandat d'affilée. Le premier mandat est pour apprendre, le deuxième pour mettre en place et le troisième pour transmettre. Par conséquent, il présentera une troisième et dernière liste en 2024 avec une équipe qui changera, parce qu'il faut amener de la jeunesse. Pour le reste, la structure ne change pas. Les statuts ont été validés par la Fédération et le Conseil d'administration. Ils sont donc soumis au vote.

La modification des statuts est soumise au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

La modification du Règlement intérieur est soumise au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité
------------	----------------	------------------

**Le Président Jean-Luc LIGUORI** demande à Corentin LOYER et Mathis VERDIER de présenter le projet de Beach Handball qui est une commission à part entière dans les statuts et règlements avec un budget propre dès le mois de septembre. Ils sont deux arbitres certifiés Beach handball.

**Corentin LOYER** indique avoir proposé le projet de commission à Jean-Luc LIGUORI. Il est juge arbitre national en binôme avec Mathis VERDIER. Ils ont tous les deux accepté de commencer le Beach handball.

**Mathis VERDIER** est licencié au club de GRAVENCHON, a commencé le Beach handball il y a 2 ans et est certifié arbitre. Ils se rendront notamment à Châteauroux où se réuniront les équipes de France de Beach handball.

Ils ont commencé à mettre en place des équipes départementales au même titre que les équipes de handball indoor. Cette année, 3 journées de détection ont été organisées et une équipe a été menée jusqu'au tournoi des intercomités la semaine dernière. La Seine-Maritime dispose de deux sites (Le Havre et Eu-Le Tréport), ce qui est une chance.

5 personnes constituent l'encadrement, à commencer par Hugo Bouteiller, qui est un joueur de l'équipe de France, Simon et Tanguy QUENU qui sont des joueurs expérimentés. Ils sont le seul comité à disposer d'un encadrement expert dans la pratique. Par ailleurs, un entraîneur a été initié à la pratique à Octeville. Environ 80 jeunes ont été initiés au Beach sur ces différentes dates. Ils espèrent continuer à développer cette action au maximum l'année prochaine. Ils ont reçu une totale confiance du Président Jean-Luc LIGUORI pour mettre en place nos actions. Enfin, le bilan de la participation aux intercomités nord-ouest à Deauville le 12 juin dernier a été positif.

Ils remercient le Président Jean-Luc LIGUORI pour sa confiance, Olivier CLERMONT, Isabelle ROUSSEL, Agathe et Ludovic LEGRIS qui les ont accueillis chaleureusement. Mathis remercie également Corentin pour son temps, sa confiance et les expériences partagées. Il remercie Hugo BOUTEILLER, Simon et Tanguy QUENU ainsi que Martin. Il remercie enfin Claude LEBLOND, LBO SOGENA et HN Sport. Il espère avoir des contacts avec les clubs pour développer les pratiques.

**Nicolas MARAIS** ajoute qu'Emma VIONNE et Manon HAUGUEL rejoignent le club de Rouen. Par ailleurs, les clubs pourront disposer d'une nouvelle base pour la pratique du Beach sur la base de Jumièges.

Il effectue par ailleurs un lien avec la convention signée entre la Ligue et la Région sur le soutien apporté à la construction des terrains de hand à 4 et de Beach handball. Il invite les clubs à le contacter s'ils ont un projet en ce sens. Il est possible de bénéficier d'un soutien de l'ANS équipement et d'un soutien de la Région en sus. Il a reçu la décision de la commission permanente de la Région la semaine dernière qu'il communiquera à l'ensemble des clubs normands la semaine prochaine. Pour le hand à 4, le premier terrain sera installé à Falaise. Le coût est de 25 000 euros s'il n'y a pas de terrain aménagé. Il est important de profiter de ces dispositifs pour développer ces pratiques en extérieur.

Le Président Jean-Luc LIGUORI réitère sa confiance envers Corentin et Mathis et souligne leur implication dans la création d'une commission. Ils se sont entourés de personnes de qualité et approfondissent leurs connaissances. Ils ont démarché et ont trouvé un partenaire financier. HN SPORT a par ailleurs fait des prix extrêmement concurrentiels.

## 12. REMISE DES RÉCOMPENSES

	NOM / PRENOM	CLUBS
Médaille de BRONZE	BOUDIN Loïse	CANY BARVILLE HB
	CORROY Cédric	HBC EU
	DERICQ Audrey	SEP BLANGY BOUTTENCOURT
	DEVILLERS Frédéric	ST NICOLAS D'ALIERMONT
	HARDY Roger	MAROMME HB
	LIBRAIRE Benjamin	SEP BLANGY BOUTTENCOURT
	POYER Alain	ES ARQUES
	POYER Patricia	ES ARQUES
	RENAUD Philippe	HBC CANTELEU
	VAN WEYMEERSCH Virginie	HBC EU
Médaille d'ARGENT	BATARD Laurent	CS GRAVENCHON
	BRUYNINX Olivier	US FORGES LES EAUX
	DEBURE Gabriel	HBC EU
	DURECU Xavier	CJ DOUDEVILLE
	FAYOLLE Fabrice	RC BOLBEC
	GRIMBERT Didier	A BARENTIN/PAVILLY HB
	HUGON Yohann	A BARENTIN/PAVILLY HB
	LEVITRE Michel	ROUEN HB
	RICARD Isabelle	INDEPENDANTE COMITE 76
	SANSON Carole	CS GRAVENCHON
Médaille d'OR	LEMESLE Christelle	AS HARFLEUR
	NERI Rosario	BRAY HB
Récompense Spéciale	MAUGER Martine	ST NICOLAS D'ALIERMONT
Récompense Gérard SENCE	MOTTE Jean Michel	GCO BIHOREL

Le Président Jean-Luc LIGUORI remet la récompense Gérard SENSE à Jean-Michel MOTTE, Bihorel.

Mme SENSE donne lecture du discours suivant :

« Gérard et moi, nous t'avons connu quand nous sommes arrivés en Normandie, à Bihorel, dans la fin des années 70. Notre fils aîné, Marc-Olivier, qui avait 10 ans nous a demandé à pratiquer le handball. C'est là que nous t'avons connu. Tu étais un jeune Papa, entraîneur du GCOB. Notre fils te vénérât pour ton charisme et les valeurs que tu transmettais aux jeunes. C'est au Hand de Bihorel que Gérard a pris ses premières responsabilités sportives en Normandie. C'était tes 20 ans, nous avions la trentaine. Tu étais toujours souriant et partant. Je garde un bon souvenir de tous ces moments passés avec vous. Je t'avais perdu de vue et nous nous sommes retrouvés au forum des associations de Bihorel. Ce fut un immense plaisir et plus tard aux rencontres associatives, où tu étais président et fort apprécié. Chaque fois que nous nous sommes rencontrés, ce fut, je crois, un plaisir réciproque. Plus de 40 ans au service du handball, quel mérite. Gérard serait fier de te remettre cette récompense. »

Le Président Jean-Luc LIGUORI remercie les présidents qui cessent leur activité pour leur investissement à afin que le handball de Normandie, et de Seine-Maritime en particulier, soit au plus haut niveau. Le comité de Seine-Maritime est un prestataire de service et une entité à l'entière disposition des clubs pour aider dans leur apprentissage. Félicitations à ceux qui ont décidé de mettre un terme à leur fonction de président.

Patrick METAYER précise, s'agissant de l'ETD, que les 2011 ont été remis en route cette année. La sélection est en cours pour les 2010 et est terminée pour les 2009. Par ailleurs, demain auront lieu les intercomités à Laigle pour les garçons et au HAC pour les filles. Il invite les clubs à venir les encourager.

Eric ARNOUX félicite les clubs pour leur engagement. La vie d'arbitres et celle des élus ont beaucoup de choses en commun. Il y a quelque temps ont eu lieu les championnats du monde de pétanque à Blangy. Quand il n'y a plus d'élus ou d'arbitre, c'est l'anarchie. La société vit de plus en plus dans l'exigence et le collectif disparaît. Les clubs aiment leur sport qui est un sport collectif. Eric ARNOUX les invite à continuer à transmettre les valeurs du sport collectif aux jeunes sans violence dans la solidarité et l'esprit d'équipe. Il tient particulièrement à féliciter le club de Blangy qui l'épate chaque année.

Nicolas MARAIS remercie les clubs et leur souhaite un bel été.

Le Président Jean-Luc LIGUORI clôture cette Assemblée générale (21h40). En 2024, l'assemblée générale se tiendra à Fécamp.

### 13. Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

Le Président  
LIGUORI Jean-Luc



**COMITÉ SEINE  
MÉRITIME**  
FFHANDBALL



*Retrouvez toutes les news du Handball Seinomarin sur :*  
[www.handball76.org](http://www.handball76.org)

**LIGUE  
NORMANDIE**  
FFHANDBALL



*Retrouvez toutes les news du Handball Normand sur :*  
[www.handball-normandie.fr](http://www.handball-normandie.fr)

